

Communiqué de presse
15 octobre 2020

Aux représentant-e-s des médias

Le chantier du Pavillon de la danse est terminé

Avec la remise des clés du Pavillon de la danse, c'est une étape historique qui est franchie en dédiant un lieu unique à cet art.

Ce projet est issu d'un concours international d'architecture organisé en 2013, ayant désigné à l'unanimité le projet «*Bombatwist*» du bureau suisse ON-Architecture. Le concept d'une construction légère en bois a été développé en étroite collaboration avec les futurs utilisateurs, l'Association pour la Danse Contemporaine (ADC), actrice majeure de la scène genevoise.

Le site de la place Charles-Sturm a été retenu pour une implantation limitée à 7 ans grâce à ses caractéristiques favorables : site urbain, accessible en transports publics et situé dans un périmètre offrant des synergies intéressantes avec les actuels studios de répétitions des danseurs gérés par l'ADC.

Afin de réduire la durée et l'impact du chantier sur le voisinage, le pavillon est constitué de modules préfabriqués en atelier. **Vingt et un portiques monumentaux, tout en mélèze et épicéa indigènes**, ont été assemblés sur place à l'aide de grues télescopiques, sur un radier en béton nécessitant peu de terrassement. La construction légère et démontable, dont les 84 cadres de bois dessinent une élégante façade en mouvement, répond aux exigences du label MINERGIE et comprend une salle de spectacle modulable, un foyer, des ateliers, une salle de médiation et des bureaux.

Concept scénographique

Conçue spécifiquement pour les besoins de la danse, la scène du Pavillon comporte des proportions idéales. La salle, un parallélépipède de **18 m de large, 25 m de long et d'une hauteur** sous le faux-gril **d'environ 9 m**, est conçue pour être aménagée au gré des besoins des spectacles d'arts vivants.

Les gradins modulables et démontables permettent jusqu'à **230 places assises**, dont six places pour les personnes à mobilité réduite (PMR), dans des configurations variées.

Les installations scéniques, telles que le gril et les passerelles, couvrent la totalité de la surface de la salle, permettant ainsi une flexibilité d'usage. Il en est de même pour le plancher de scène, qui se développe sur les **400 m² de sol disponibles**. La salle de spectacle est isolée de manière à ne pas émettre de bruit dont les décibels dépasseraient le

seuil autorisé à l'embrasement des fenêtres des bâtiments voisins. La prise en main des locaux et installations sera suivie d'une période de quelques mois de rodages et de tests.

Ouverture au public au printemps 2021

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Genève soutient la création chorégraphique et la mise à disposition de locaux pour la danse depuis de nombreuses années. Si ce lieu a pu voir le jour c'est aussi grâce à la volonté de l'Association pour la danse Contemporaine qui œuvre activement depuis 1998 à fédérer danseuses et danseurs, chorégraphes et publics autour de la popularisation de cette discipline. Innovant, vivant, le milieu de la danse contemporaine à Genève est largement reconnu, y compris au-delà de nos frontières, comme en témoignent le Prix suisse de la danse en 2015 à l'ADC ou les nombreuses reconnaissances internationales octroyées à des chorégraphes et danseuses et danseurs genevois-es. Avec l'ouverture de la Comédie prévue également au printemps 2021, ce sont deux nouveaux grands équipements culturels - avec un rayonnement national et international - qui favoriseront la création chorégraphique et théâtrale et mettront en lumière les créateurs, les créatrices et les interprètes genevois-e-s. **Rendez-vous le 24 mars 2021 pour le premier spectacle sur le plateau du Pavillon de la danse.**

DATES ET CHIFFRES

Dimensions du Pavillon : 51m x 19m x 11m

Octroi de l'autorisation de construire : 23 novembre 2017

Vote du crédit de construction par le Conseil municipal : 07 février 2018 (PR 1251)

Début des travaux : 07 janvier 2019

Inauguration : 15 octobre 2020

Ouverture au public : 24 mars 2021

Total des crédits votés : 12'962'200 francs

dont à déduire une participation de 1'000'000 francs de l'Association pour la Danse Contemporaine.

Contacts :

Département des constructions, de l'aménagement et de la mobilité

Anaïs Balabazan – déléguée à l'information et à la communication
022 418 20 53 anais.balabazan@ville-ge.ch

Département de la culture et de la transition numérique

Félicien Mazzola, collaborateur personnel du Maire
079 542 66 50 – felicien.mazzola@ville-ge.ch